

Le patrimoine de Pommiers : le lavoir de Saint Martin

Retrouvez dans chaque numéro du Pommiers Infos un article sur un élément du patrimoine de Pommiers.

Le lavoir de St Martin a été construit grâce à une souscription en 1862-1863 par l'architecte de Pommiers, François de Saint-Cyr. Il mesure 39,5 m de long et 3,5 m de large. D'après le mémoire des travaux, il était couvert à l'Est et à l'Ouest d'une charpente qui a aujourd'hui disparu.

Vous pouvez le découvrir en bas au croisement des chemins de St Martin et se la Cheville.



Etat civil

Elle nous a quitté :



- Odile Sornet, née Chatel, le 3 février
- Andrée Marchand, née Giroby le 24 février

Infos pratiques

MAIRIE DE POMMIERS
Lundi, mardi, mercredi : 14h à 17h
Jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h
Tél : 04 74 65 63 90
contact@mairie-pommiers.fr
www.mairie-pommiers.fr

N° d'astreinte : 06 07 38 04 37 seulement en cas d'URGENCE

Horaires de la BIBLIOTHEQUE
Téléphone : 04 74 07 05 66
· mardi 16h-18h30
· mercredi 15h-18h
· vendredi 16h-18h30
· samedi 10h-12h

DECHETTERIES :

Munis de votre carte, trois lieux sont possibles d'accès : Anse, Chazay, Theizé et St Laurent d'Oingt (chaque jour, l'une d'entre elles est ouverte)

POUR RECEVOIR POMMIERS INFOS PAR MAIL
Envoyer vos coordonnées à contact@mairie-pommiers.fr pour recevoir la version numérique.



Toutes les personnes sensibles à l'environnement, à la propreté de nos chemins et lieux de promenades, sont cordialement invitées à participer au NETTOYAGE DE PRINTEMPS le **samedi 27 mars 2021**.

Rendez-vous à 9h00 place du 11 novembre, avec votre gilet fluo et une paire de gants, pour embellir ensemble notre village.

Pommiers INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
RETROUVEZ NOUS SUR WWW.MAIRIE-POMMIERS.FR

Ce qu'il y a de nouveau

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

.....

DEFIBRILLATEURS

.....

LES JOIES DE L'ELECTRICITE

.....

FRESQUE COLLABORATIVE

.....

LA CARTE D'IDENTITE NATIONALE ELECTRONIQUE

.....

THERMOGRAPHIE

.....

RESTONS VIGILANTS : COVID 19

.....

REUNIONS DE QUARTIER

.....

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Edito

Le début du mois de Mars est traditionnellement en effervescence avec la fête des Conscrits ; des moments de rencontres importants, ancrés dans la culture de notre village.

Cette année nous attendrons un peu jusqu'en juin voire octobre, mais l'évènement aura bien lieu, la Classe en 1 se prépare.

Même si nos repères, nos habitudes sont bafoués, nous devons nous adapter, inventer des formes d'échanges garantissant les règles de protections de chacun. Ainsi l'équipe municipale a la capacité de se réunir, en présentiel ou à distance et travaille activement à partir des commissions.

Ce Pommiers Infos vous permettra d'entrevoir quelques aspects des dossiers traités et les projets pour 2021 ou à plus long terme, le budget qui sera voté au prochain conseil municipal traduira ces intentions. Les réunions tenues avec les associations sportives et culturelles ont permis d'évoquer l'avenir et les besoins de chacune d'elles.

Au niveau de la Communauté de Communes les groupes de travail ont plus de difficultés à se réunir, malgré tout, les dossiers liés à l'économie, la transition écologique, la mobilité, les déchets, s'intégreront prochainement à notre politique locale.

Soyons tous sûrs que malgré les difficultés, la lassitude, l'impatience des uns ou des autres dans ce contexte, nous retrouverons graduellement nos habitudes de vie, restons cependant vigilants, responsables et solidaires.

Les services municipaux, les élus sont présents pour être à votre écoute et vous aider. Nous ferons notre possible mais dans la limite de nos compétences seulement.

Votre Maire, René Blanchet.

Brèves de conseil

Le Conseil Municipal du 15 février 2021 a voté le Compte Administratif de la commune qui est le document reprenant toutes les recettes et dépenses de chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs. Le Compte de Gestion établi par la Direction Générale des Finances Publiques a également été voté. Il doit correspondre en tout point au Compte Administratif. Ce que le conseil municipal a pu constater.

Compte-tenu de l'activité à l'arrêt du Petit Bourg dont la commune est propriétaire des murs, du fait des restrictions sanitaires, le conseil municipal a également voté la suspension de l'appel des loyers du Petit-Bourg jusqu'à nouvel ordre.

Le Conseil Municipal a également été informé des projets d'investissements transmis à la Communauté de Communes dans le cadre du contrat de relance et de transition énergétique.

Le Conseil Municipal du 15 janvier 2021 a adopté le plan de communication. Concernant CEVIDOREE, l'engagement a été pris de souscrire au capital de la centrale villageoise en projet et de mettre un toit d'un bâtiment communal à disposition de cette société à gouvernance citoyenne.

Le « Projet Mercier » sera livré prochainement. Les représentants de la commune ont participé récemment à la réunion d'attribution des logements à l'OPAC.

Conseil Municipal des Jeunes

Douze petits GNOCS de CM1 et CM2 ont été élus à l'automne au Conseil Municipal des Jeunes, qui se réunit une fois par mois. Les enfants travaillent en groupes sur les thèmes qu'ils avaient choisis pour leur programme :

- développement durable : mise en place d'un compost pour la cantine, amélioration du recyclage des cartons,

- la culture à Pommiers :

- préserver des Cadoles

- donner un nom à l'école

- aménagement d'un parcours de santé et d'une aire de jeux près du Skate Park

- distribution de colis de Noël aux anciens

- participation aux projets de la commune (fresques)

A chaque conseil, ils découvrent avec Monsieur le Maire ou des conseillers des travaux en cours et leurs mise en oeuvre sur la commune.

Professeurs des écoles, personnels de la cantine et APE sont en appui pour les aider.

Baucoup d'énergie, d'implication, et de dynamisme ressortent de ces séances de travail. Nos jeunes élus représentent une grande goulée d'air dans une période où l'on respire derrière les masques !!

Ces derniers seront prochainement interviewés par le Progrès.



Alex Prades
CM1



Rose Danfloux
CM1



Leo Machado
CM1



Lucie Tallec
CM2



Gabin Genest
CM2



Lisa Perrin
CM2



Clément Surply
Forestier
CM2



Eline Jomain
CM1



Auguste Gouthard
CM1



Camille Delfieu
CM1



Alexandra Schaller
CM2



Alexia Gaudin
CM2

Restons tous vigilants et mobilisés pour lutter contre la COVID-19



La situation sanitaire est encore très tendue et le respect des gestes barrières est essentiel pour continuer à protéger nos familles et nos proches.

Tester-Alerter-Protéger (T.A.P) permet de casser les chaînes de contamination et d'éviter que les hôpitaux soient surchargés.

- je me fais tester en priorité en cas de signes de la maladie ou si je suis identifié comme personne contact. Ainsi, je permets aux laboratoires de se concentrer sur les personnes prioritaires.
- je communique la liste de tous mes contacts récents à mon médecin traitant et à l'Assurance Maladie si j'ai un test positif, pour qu'ils soient alertés rapidement. Ainsi, je participe à freiner la propagation du virus.
- je protège les autres en m'isolant pendant 7 jours, si je suis une personne contact.

Si je suis positif au virus, la durée d'isolement est de 10 jours.

Par ailleurs, la vaccination est aujourd'hui organisée en priorité pour les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnels soignants, les personnes âgées de 50 à 74 ans ayant des facteurs de comorbidité.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin traitant en cas de doute ou appeler le 0800 130 000 ou consulter le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Réunions de quartiers

Elles arrivent en 2021 !

C'était un engagement de notre profession de foi. En effet, informer, écouter, échanger figurait en bonne place dans notre programme. Et aller à la rencontre des citoyens dans leur quartier en était le corollaire. Si peu d'occasions nous ont été données de nous réunir au cours de ces douze derniers mois, nous souhaitons être acteur de ces rencontres en 2021.

En vue de mettre en place les réunions de quartier nous envisageons d'organiser 4 réunions, selon le calendrier suivant et le plan ci-contre :

- 30 avril : Sud de Pommiers
- 7 mai : Pommiers Nord-Ouest
- 24 septembre : Pommiers Bourg
- 8 octobre : Pommiers Nord-Est

Réservez d'ores et déjà ces dates à 20h00.

Les précisions seront communiquées en temps opportun, par flyer dans vos boîtes aux lettres, sur l'organisation précise de ces moments d'échanges et de convivialité afin que nous discutons ensemble sur la vie de nos quartiers.

